

Aureilhan

Le magazine d'information municipal de votre Ville

le mag

Avril 2021

#25

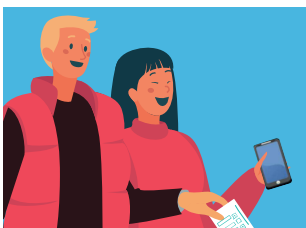
UN BUDGET

PORTEUR D'AVENIR

dossier spécial p.8 à 13

BUDGET PARTICIPATIF
Votez pour votre projet préféré

p.8



CADRE DE VIE
Le point sur les travaux en ville

p.6



VILLE-AUREILHAN.FR 

Ville d'  **AUREILHAN**
Hautes-Pyrénées

Aureilhan

Avril 2021
#25

le mag

Magazine trimestriel d'information municipale de la Ville d'Aureilhan

Directeur de la rédaction :

Yannick BOUBÉE

Conception éditoriale, rédaction, mise en page et conception graphique :

Laurent BLOCCQUET

Photographies et illustrations : Service Communication, Mairie d'Aureilhan, Adobe Stock

Imprimerie : Reprint

Distribution : Nexstone Informatique

Nombre d'exemplaires : 4 300

Mairie d'AUREILHAN Place François Mitterrand - BP 40 - 65800 AUREILHAN

Horaires d'ouverture de la Mairie :
9h00-12h00 / 14h00-18h00

Tél. : 05.62.38.91.50

Mail : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr

Fax : 05.62.38.91.59

Facebook : Mairie Aureilhan

You Tube : Mairie d'Aureilhan

Retrouvez ce magazine et toutes les actualités de la ville d'Aureilhan sur :

www.ville-aureilhan.fr

// Sommaire

3 | L'ÉDITO DU MAIRE

4 | EDUCATION-JEUNESSE



6 |

CADRE DE VIE



8 |

BUDGET PARTICIPATIF



10 |



14 |

TRIBUNE DES ÉLUS

15 |

DANS MA VILLE

// Clic Clac

4 mars 2021. Pour la première fois, il était possible de suivre la séance du Conseil Municipal sur la page Facebook de la Mairie depuis chez soi. Face aux retours encourageants de cet essai, la Municipalité a décidé de retransmettre à l'avenir les séances du Conseil Municipal.



Envie de partager un moment insolite dans la rubrique Clic-Clac? Envoyez-nous votre photographie (Service communication : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr) dans un format de bonne qualité et accompagnée d'un texte court. Il se pourrait bien qu'elle soit publiée dans le prochain numéro d'Aureilhan le Mag.

Yannick BOUBÉE

Maire d'Aureilhan
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Tarbes-Lourdes-Pyrénées



ACCOMPAGNER LA REPRISE AVEC VOUS

Chères Aureilhanaises,
Chers Aureilhanais,

L'année 2021 est déjà bien entamée. Les températures clémentes et l'apparition des rayons d'un soleil printanier présagent de l'arrivée d'une période plus propice à la détente et aux sorties. Espérons que la venue des beaux jours nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne.

En effet, le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 qui continue de bouleverser notre quotidien. Ne nous attardons pas sur ce sujet anxieux largement relayé par les médias. Bien évidemment, continuez d'appliquer les gestes barrières et de prendre soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers. Sachez que les élus et les services municipaux restent mobilisés à vos côtés pour lutter contre cette pandémie; n'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin.

Dans cet édito, je souhaite vous parler de trois sujets importants pour l'avenir de notre Commune.

Le budget 2021. Vous pourrez prendre connaissance des grandes lignes du budget de l'année 2021. Ce budget, nous l'avons souhaité ambitieux tout en maintenant un niveau de fiscalité raisonnable. La taxe sur le foncier bâti a été augmentée d'un point (son taux n'avait pas évolué depuis 6 ans) pour permettre de respecter les engagements pris devant vous.

Travaux et équipements. En termes de travaux et de projets structurants, nous continuons à avancer. L'aménagement de la rue des Pyrénées est maintenant terminé. La chaussée de la rue du 11 Novembre sera refaite en 2022 par le Département, un an après l'enfouissement de la ligne à haute tension qui va débuter cette année. Autre bonne nouvelle, et non des moindres, l'acquisition de l'ancienne brasserie « le Central » par la Commune dans des conditions fa-

vorables. Cette formidable opportunité, envisagée depuis que l'établissement avait fermé ses portes, a donc été saisie et s'inscrit dans le cadre du projet de redynamisation du centre-ville. Avec des projets d'activités de services, d'animations diverses au service du lien social : ce sera un espace de rencontres... Nous y reviendrons. L'avenir d'Aureilhan continue de se construire.

Citoyenneté. Enfin, vous trouverez dans ce bulletin les sept projets qui ont été retenus dans le cadre du nouveau dispositif « budget participatif ». Vous pourrez en prendre connaissance avant de voter pour celui que vous souhaitez le plus voir se réaliser. Je tiens à remercier vivement les Aureilhanais qui ont participé à cette première édition pour l'intérêt qu'ils ont manifesté à cette invitation citoyenne. Très bonne lecture !

Fidèlement à vous,
Yannick Boubée

Vous souhaitez rencontrer un élu pour discuter d'un sujet en particulier? Le Maire et les Maires-Adjoints vous reçoivent en Mairie dans le cadre de leurs permanences hebdomadaires. Pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil de la mairie au 05.62.38.91.50.





GOOD

MOOOOOORNING

PAGNOL !

Tous les matins à l'école maternelle Marcel Pagnol, un étonnant petit rituel se renouvelle.

Immersion au cœur de Radio Pagnol.

« Radio-Pagnol » ne date pas d'hier. Cette idée a été initiée il y a une dizaine d'années par l'ancienne Directrice, Madame Vallée, avec la participation des agents communaux qui ont procédé aux branchements et installations électroniques dans l'école.

La devise de « Radio Pagnol » ? « Pour commencer la journée, nous allons vous la présenter ».

« Radio-Pagnol », c'est une table de mixage avec micro et récepteur qui émet depuis la bibliothèque de l'école. Chaque matin, un groupe de quatre à cinq élèves des moyenne et grande sections vient à tour de rôle annoncer les informations importantes du jour, sous le regard attentif de leur ma-

îtresse. Ils parlent du temps qu'il va faire dans la journée, des anniversaires à souhaiter, accueillent avec de douces paroles les nouveaux élèves et répondent à la question la plus importante : « qu'est-ce qu'on mange à midi ? ». Dans les classes, la radio est écoutée avec la plus grande attention. Et quand les animateurs en herbe retournent dans leur classe, leurs camarades les applaudissent chaleureusement.

Pour commencer la journée, nous allons vous la présenter.

« Les jeunes animateurs prennent leur rôle très à cœur » souligne Madame BERGON, Directrice de l'école. Ce projet pédagogique permet de développer chez les enfants l'expression orale, la

mémoire, la concentration, le respect des consignes. C'est très formateur pour eux tout en restant amusant. Un moment de détente pour bien commencer la journée. Vive « Radio-Pagnol » !

Pour écouter Radio Pagnol,



Flashez moi !



COMMUNIQUER, ENSEIGNER, ÉDUQUER A L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Les outils numériques sont particulièrement utilisés lors des périodes de confinement dues à la crise sanitaire. La Ville d'Aureilhan s'engage pleinement dans la transformation numérique des écoles en faisant l'acquisition d'équipements informatiques scolaires.

Depuis plusieurs mois, la Municipalité est en discussion avec l'Éducation Nationale et les Directions des écoles pour affiner des projets qui entraînent des acquisitions importantes de matériels.

L'utilisation de ces équipements favorisera l'acquisition des fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) et l'individualisation de la pédagogie, renforcera la dimension inclusive de l'école, améliorera l'acquisition

par les élèves d'une culture et de compétences numériques, rendra possible l'accompagnement et le soutien des élèves en dehors du temps scolaire ; facilitera la relation entre les familles et l'école.

49 000 €

C'est le coût global de l'investissement. Si le projet est retenu, la Commune sera subventionnée par l'Éducation Nationale à hauteur de 70% pour l'acquisition de l'ensemble des matériels.

BIENVENUE AU NOUVEAU RESPONSABLE DE L'ACTION JEUNE DE LA MJC

Martial Todisco a pris son poste de coordinateur de l'Action Jeune de la Maison des Jeunes et de la Culture d'Aureilhan le 12 janvier 2021. Rencontre avec cet homme de 31 ans passionné par son métier.

Coordinateur de l'Action Jeune, cela consiste en quoi? Je gère l'animation de l'espace jeune de la MJC, qui accueille une trentaine de jeunes, de 11 à 18 ans, et mets en place des temps de loisirs en lien avec ce qu'ils aiment faire et souhaitent découvrir.

Comment se passe la relation avec les jeunes ? Très bien. J'ai pris maintenant mes marques et ai pu mesurer la diversité des missions auprès des jeunes adolescents qui ont beaucoup d'idées et d'envies. J'adapte donc les activités car c'est très important qu'ils se sentent bien ici.

Que faisiez-vous avant de travailler à la MJC d'Aureilhan ? J'étais coordinateur pédagogique à Toulouse et, dans une précédente expérience, j'exerçais la fonction de Directeur d'Accueil



Martial, dans son bureau à la Maison Associative

de Loisirs au sein d'une Communauté de Communes dans le Var.

Qu'est-ce que vous préférez dans votre nouvelle région ? J'aime beaucoup la randonnée et la proximité des montagnes est vraiment géniale. Cela me donne aussi des idées de sorties avec les jeunes. Ils ne manquent pas d'idées non plus, c'est très stimulant.

Votre devise au quotidien ? Pour moi : « ceux qui ne font rien ne font jamais d'erreur ». Avec les jeunes c'est plutôt : « une grande autonomie implique une grande responsabilité ».

L'Action Jeunesse sur les réseaux sociaux :

 jeunesse.mjcaureilhan

 jeunesse.mjcaureilhan

 MJCAUREILHAN

INSCRIPTION SCOLAIRE 2021/2022



Vous êtes jeunes parents et votre enfant n'est pas encore inscrit dans une école d'Aureilhan : voici les démarches à accomplir pour une rentrée 2021 sereine.

Ecoles. Le dossier d'inscription scolaire pour l'année 2021/2022 peut être retiré au Service Affaires Scolaires et Périscolaires de la Mairie ou être téléchargé sur le site internet de la ville, onglet « Jeunesse », « Ecoles/Périscolaire ». Cette procédure concerne les élèves qui s'inscrivent pour la première fois à l'école, les élèves de grande section des écoles maternelles qui passent au cours préparatoire et les nouveaux arrivants de la Commune.

Les services périscolaires concernent la restauration scolaire, la garderie (école maternelle), l'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE - école élémentaire). Pour ces trois services, un seul dossier est à remplir.

Dossier périscolaire. Le dossier complet devra être retourné dès maintenant au Service Affaires Scolaires et Périscolaires (envoi par courrier, transmission par mail, dépôt en Mairie) qui reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Renseignements :
Service Affaires Scolaires et Périscolaires
Tél. : 05.62.38.91.51
scolaire.periscolaire@ville-aureilhan.fr

LES TRAVAUX RÉALISÉS ET EN COURS



ENFOUISSEMENT DE LA LIGNE HAUTE-TENSION par R.T.E.

Ces travaux ont débuté en mars dernier au Nord de la Commune, rue de l'industrie. Dans la partie urbanisée du quartier des Castors, ces travaux sont programmés de juin à décembre 2021.

COÛT : 3 500 000 € TTC (financé par Réseau de Transport d'Électricité)

19 NOUVEAUX LOGEMENTS RUE DE LA MOISSON

Le programme de logements, réalisé par le bailleur social Promologis favorise la mixité sociale tout en limitant l'étalement urbain de la Commune. Promologis et la Ville d'Aureilhan ont veillé à ce que toutes les tranches d'âge y soient représentées. Une belle réalisation au service du bien vivre ensemble ! Les premiers arrivants sont attendus avant l'été 2021.

COÛT : 30 000 € TTC

Subvention versée par la Commune pour contribuer à la réalisation du projet.



RÉNOVATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Les travaux d'isolation de la salle d'activités du restaurant scolaire se sont achevés mi-mars. Les élèves des écoles maternelles y déjeunent confortablement tout en respectant le nouveau protocole sanitaire de l'Éducation Nationale. D'autres travaux relatifs à la cuisine seront lancés dans les prochaines semaines (voir page 13).

COÛT : 300 000 € TTC



SECURITÉ & ACCESSIBILITÉ RUE DES PYRÉNÉES

Les travaux de la rue des Pyrénées sont terminés depuis la fin du mois de mars. Entre 2020 et 2021, les canalisations d'eau et la voirie auront été renouvelées et des trottoirs créés ou élargis par endroits pour une meilleure sécurité des piétons.

COÛT : 225 000 € TTC

POUR UNE VILLE PLUS PROPRE

La Ville a décidé de lancer une campagne pour sensibiliser les propriétaires indéclicats de chiens aux bons gestes. L'enjeu ? Améliorer la propreté et la salubrité dans l'espace public.

Pollution visuelle, olfactive, sans parler du désagrément lorsque le piéton marche dessus. Parlons aussi du casse-tête pour les poussettes et les fauteuils roulants ou comment un après-midi avec des enfants sur les espaces verts peut se transformer en cauchemar...

Les crottes de chiens sur la voie publique constituent une vraie incivilité, un désagrément au quotidien. Via une campagne d'affichage, la Ville rappelle le devoir et la responsabilité des propriétaires de nos amis à 4 pattes. Avec un peu d'humour. Et avec fermeté.

Mon maître ramasse, c'est la classe.



Les déjections canines sur la voie publique constituent un réel désagrément pour les riverains, les passants et les agents de la Ville. Pour la propreté de la Ville, soyez classe ! Sinon c'est une amende de 35 € que vous risquez de ramasser.

Rappel : que dit la loi?

Cette campagne d'information s'adresse aux propriétaires de chiens qui ne respectent pas l'environnement pour leur faire comprendre que ramasser la crotte de son toutou est un devoir avant tout. L'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les matériaux et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur l'espace public expose à une contravention de 2^{ème} classe, soit 35 euros.



Ramasser les crottes de son chien

Pour un propriétaire de chien qui se respecte, le ramassage des déjections de son animal doit être un réflexe. Il ne doit pas le faire par crainte de l'amende, mais tout simplement par civisme.

Les conséquences : un passant peut malencontreusement glisser sur la crotte d'un chien et se faire mal. Dans ce cas, la responsabilité civile du propriétaire de l'animal est engagée.



Gilles TENET,
Responsable du Centre
Technique Municipal

Pour le Service « voirie-espaces verts », ces incivilités constituent un réel désagrément et traduisent un réel mépris pour les agents communaux qui sont exaspérés.

Lors de l'entretien des parterres de fleurs ou des trottoirs souillés, le débroussaillage au rotofil entraîne des projections de déjections particulièrement désagréables. De plus, le nettoyage des engins de tonte et des équipements nécessitent davantage de temps qui, par conséquent, n'est pas consacré à d'autres tâches, ce que les agents regrettent évidemment. Ces incivilités ont vraiment un coût pour la Collectivité.

35 €

C'est le montant de l'amende à acquitter en cas de non ramassage de la crotte de votre chien. Ce qui fait cher la commission...

LE PARC DE L'ECLA OUVRE LE DIMANCHE !

Nouveau ! L'idée avait été lancée il y a quelques temps déjà : la Municipalité a décidé d'ouvrir les portes du parc de l'ECLA le dimanche de 10 heures à 18 heures. Une bonne idée pour prendre l'air !



Cette mesure s'appliquera à partir du dimanche 16 mai (sous réserve des contraintes techniques).



// Budget participatif

Entre les 14 décembre 2020 et 12 février 2021, quarante projets ont été déposés en Mairie. Les Services de la Ville ont étudié la conformité des projets au règlement intérieur ainsi que leur faisabilité. Suite à cette phase d'étude, sept projets ont ainsi été retenus. Découvrez-les en avant première dans Aureilhan Mag. Alors, lequel souhaitez-vous voir réaliser en 2021 ?



DES NOUVEAUX AGRÈS SPORTIFS

L'aménagement de deux nouveaux agrès sportifs à l'Espace Liberté (Parc des Sports de l'Adour) permettrait d'accroître l'offre de loisirs de ce site.

2 200 €



UN SKATEPARK À L'ESPACE MULTISPORT (EMSA)

L'espace derrière l'EMSA pourrait accueillir un lieu dédié à la pratique sécurisée du skateboard, trottinette, rollers...ce projet serait ainsi un lieu de rencontre pour les jeunes de la Commune.

70 000 €



AGRANDISSEMENT DE L'AIRE DE JEUX À L'ESPACE CULTURE ET LOISIRS D'AUREILHAN (ECLA)

L'aire de jeux du parc de l'ECLA s'adresse aux plus jeunes, de 2 à 7 ans. L'extension de l'aire de jeux actuelle aux plus grands (6-12ans) augmenterait l'attractivité du parc tout en respectant la beauté de ce lieu ouvert à tous.

45 000 €



PUMPTRACK à l'EMSA

L'espace derrière l'EMSA pourrait accueillir un lieu dédié à la pratique de sports de glisse tels que le BMX, le VTT, le longboard, le skateboard...

100 000 €



UNE AIRE DE JEUX AU SQUARE PIERRE-HENRI LACAZE

Il n'y a actuellement pas d'aire de jeux en centre-ville. L'installation d'une aire de jeux dans cet espace de verdure, entre la Mairie et le Centre de Santé, créerait un espace de rencontre et de convivialité pour les Aureilhanais.es, petits et grands.

95 000 €



DES PIGEONNIERS CONTRACEPTIFS

En ville, le pigeon est un voisin très gênant. Pour lutter contre ces nuisances, la meilleure méthode est de réguler la population en diminuant la reproduction. Les pigeonniers contraceptifs sont très efficaces. Ils permettraient de réguler le nombre de pigeons en agissant directement sur leur faculté à se reproduire.

15 000 €



DES STATIONS-SERVICES POUR LES VÉLOS

Créer une station-service vélo (pompe de gonflage, kit d'outils, fontaine à eau) et des stations de gonflage sur la Commune répondrait utilement aux besoins en confort et sécurité des cyclistes.

5 000 €



Le coût indiqué des projets est estimatif. Il est basé sur les informations données par les porteurs de projet et l'évaluation des Services de la Ville.

Illustrations non-contractuelles : les images sont des suggestions permettant de mieux visualiser les projets soumis au vote.

VOTEZ POUR VOTRE PROJET PRÉFÉRÉ !

Maintenant, c'est à vous de décider quel projet vous souhaitez voir se réaliser. Pour voter, rien de plus simple : voici la marche à suivre.



Le vote : du 19 mai au 21 juin 2021

Les habitants d'Aureilhan de plus de 16 ans peuvent participer au vote. Attention : vous ne pourrez voter qu'une fois et que pour un seul projet.

Les votes seront collectés en Mairie (une urne avec des bulletins sera mise à disposition du public).

Il sera également possible de voter par voie électronique depuis chez vous, sur le site internet de la Ville.



Et après le vote?

Les projets seront ensuite classés par nombre de voix obtenues et intégrés dans le plan d'investissement de la Commune dans la limite de l'enveloppe allouée, soit 100 000 € TTC.

La sélection se fera par ordre décroissant du nombre de voix obtenues jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire.

Les résultats seront mis à la disposition des Aureilhanais (site internet, page Facebook, presse). Les porteurs des projets élus seront invités en Mairie au cours d'une réunion de présentation desdits projets. La mise en œuvre concrète sur le terrain devrait débuter à la rentrée de septembre 2021.

LA PARTICIPATION EN CHIFFRES :

40

projets ont été déposés en Mairie ou sur la boîte mail du budget participatif.

50/50

Parmi les porteurs de projets, il y a eu autant de femmes que d'hommes.

38%

des projets proposés concernaient l'amélioration du cadre de vie et la protection de l'environnement.

55 ans

c'est la moyenne d'âge des participants.

 **CONTACT**
budget.participatif@ville-aureilhan.fr

LE BUDGET 2021 : CE QU'IL FAUT RETENIR

Une amélioration continue des services publics aux Aureilhanais.es

La recherche permanente de l'amélioration des services rendus à la population se fait à Aureilhan dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Avec 53% des dépenses de fonctionnement réelles dédiées aux dépenses de personnel, la Ville d'Aureilhan se situe dans la moyenne des communes de sa strate.

+ 1 point du taux de la taxe foncière

L'équipe municipale a fait le choix d'augmenter en 2021 le taux communal de la taxe foncière. Une décision nécessaire pour réaliser les projets souhaités par les électeurs en 2020 ; pour autant, le niveau de la fiscalité locale reste raisonnable, en lien avec une gestion sérieuse et responsable.

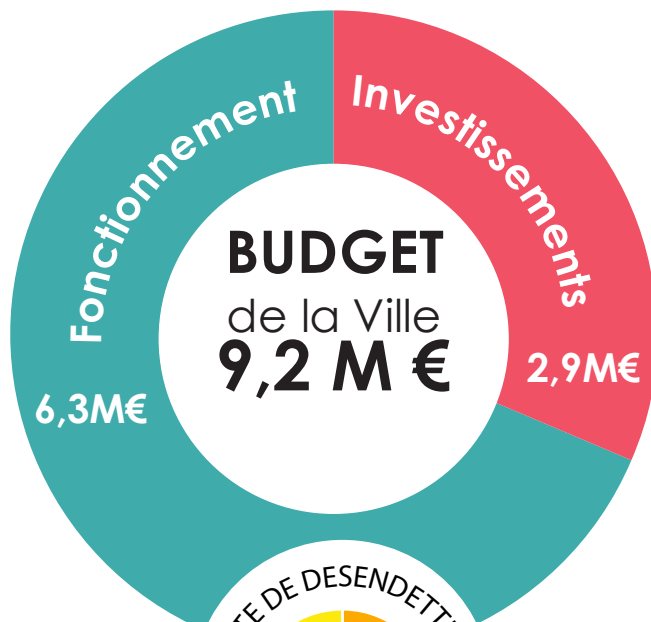
Un renforcement du lien social et intergénérationnel

La Ville affirme sa solidarité et son soutien envers les acteurs de la Cité et a décidé de maintenir, au même niveau qu'en 2020, son soutien financier aux associations aureilhanaises. Aureilhan continue aussi à investir pour rénover et réhabiliter ses équipements culturels, sportifs et de loisirs pour les rendre plus attractifs donc plus fréquentés, et renforcer davantage les liens.

Une dette maîtrisée pour les générations futures

La dette de la Commune est totalement maîtrisée et sécurisée. Elle s'élève aujourd'hui à 4,8 millions d'euros. C'est 1 million d'euros de moins qu'en 2014, et ce malgré une politique d'investissement ambitieuse, notamment en matière de renouvellement et de création d'infrastructures.

Ce budget a été voté à la majorité (26 voix POUR et 3 abstentions) lors de la séance du Conseil Municipal du 8 avril 2021.



Cet indicateur exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la Commune rembourse l'intégralité de sa dette.



Entre 2014 et 2020, ce ratio a baissé, passant de 5,9 à 4,9 ans. La dette est de 4,8 millions d'euros. C'est 1 million d'euros de moins qu'en 2014.

Sur 100 euros, la Commune dépense :

Fonctionnement : 70 €

17€

Charges de fonctionnements (gaz, eau, entretien, maintenance..)

15€

Subventions aux associations et participations diverses (Service incendie et secours, CCAS, Caisse des écoles, indemnités des élu.e.s)

Investissement : 30 €

4€

Aménagement urbain / Travaux voirie

7€

Investissements divers (acquisitions foncières, éclairage, cimetière, budget participatif...)

36€

Ressources Humaines

2€

Intérêts de la dette

13€

Travaux bâtiments

6€

Capital de la dette

5

questions à...

Christian ZYTYNSKI,
Maire-Adjoint
en charge des
finances

Cela exige la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, une gestion patrimoniale adaptée très influencée par la rénovation énergétique notamment, ainsi qu'une recherche systématique et dynamique de subventions.

Quelles ambitions affiche la Municipalité ?

Les dernières années ont vu l'exécution de budgets d'investissement particulièrement importants. La première année complète du nouveau mandat municipal ne dérogera pas à cette ambition puisque le montant des investissements dépassera légèrement les 2 millions d'euros.

Ces investissements répondent à quels objectifs ?

Trois grands objectifs sont poursuivis :

- S'adapter aux grands enjeux environnementaux pour réduire notre empreinte environnementale et diminuer, à l'avenir, nos dépenses de fonctionnement grâce à des économies d'énergie significatives.
- Répondre aux besoins de service public de proximité : santé, sécurité, éducation, loisirs.
- Rénover et réhabiliter le patrimoine communal : voirie, bâtiments, travaux d'accessibilité...

Comment pensez-vous atteindre ces objectifs ?

Pour garder le même niveau de qualité de nos services publics que nous continuons à développer, poursuivre les investissements et l'équipement de

la Ville sans augmenter l'endettement, nous avons dû nous résoudre à augmenter d'un point le taux de la taxe foncière bâti. Si nous nous comparons à d'autres Communes de même importance, ce taux reste raisonnable puisqu'il va passer de 18,42% à 19,42%. Je rappelle enfin qu'il n'avait pas été augmenté depuis 6 ans ! Grâce à ces nouvelles recettes, nous pourrions continuer à répondre aux souhaits de la population et à investir. C'est d'autant plus essentiel dans cette période afin de préparer au mieux la relance.

L'équipe municipale a mis en application la feuille de route souhaitée par les électeurs en mars 2020.

Pouvez-vous faire un petit retour sur l'année 2020 largement dominée par la gestion de la crise de la Covid19 ?

La crise que nous vivons toujours actuellement nous a plongés dans l'incertitude. Nous avons dû faire face à des dépenses imprévues mais aussi à des pertes de recettes ; cela représente une perte globale de plus de 50 000 euros, soit un point et demi d'impôt. Malgré tout, l'équipe municipale, dans des conditions difficiles, a travaillé, avec les Services, à la mise en œuvre de la feuille de route approuvée par les électeurs en mars 2020.

Quels sont les grandes lignes de ce budget 2021 ?

Comme celui de l'année précédente, le budget 2021 répond à la triple ambition de maintenir la qualité du service public communal, d'améliorer le cadre de vie et de poursuivre un programme d'investissements utiles.



UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT SOUTENUE



3 priorités :

- Maintenir le Bien Vivre à Aureilhan
- Poursuivre l'équipement raisonné de la Ville dans le cadre du développement durable
- Conserver en état le patrimoine commun et continuer à investir pour répondre aux besoins de la population.

LES PROJETS PHARES EN 2021



Coût : 100 000 €

Redynamisation du Centre-Ville

Aménagements et travaux de voirie

L'amélioration du cadre de vie des Aureilhanais.es est une préoccupation constante de la Municipalité. Entre les travaux de la rue des Pyrénées, le programme de réfection de voiries et trottoirs, les chantiers seront conséquents en 2021. Objectif : renforcer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et la sécurité des piétons grâce à des aménagements adaptés. Une Ville à l'écoute qui prend soin de ses habitants, ça fait du bien.

Acquisition du « Central »

Avec le vote du rachat de l'ancienne brasserie, la Municipalité a saisi une formidable opportunité qui s'inscrit dans le cadre du projet de redynamisation du centre-ville. Dans les prochaines semaines, la Commune va devenir propriétaire du « Central ». Avec des projets d'activités de services, d'animations culturelles, musicales ou autres ? La Municipalité sera attentive à l'usage futur de ce lieu emblématique de la ville.



Coût : 220 000 €

Rénovation de l'ancienne Mairie

L'ancienne Mairie construite en 1825, située à l'angle de la Place de l'Eglise et de l'avenue du bois abrite trois salles : le Presbytère, la salle Albert d'Ozon et des locaux associatifs occupés par neuf associations aureilhanaises. Suite à un diagnostic technique, des problèmes d'humidité ont été identifiés et des travaux vont pouvoir permettre d'assainir ce bâti. La rénovation de ce bâtiment évoque la réflexion sur le réaménagement de la Place de l'Eglise et des liaisons du centre-ville (voir en bas de page).

Coût : 90 000 €



Associations - Patrimoine

Coût : 375 000 €



Jeunesse - Sport

De nouveaux vestiaires au stade des « Pompons Verts »

Situé au coeur du quartier des Castors, cet équipement sportif utilisé actuellement par les membres de l'ASCA football est en mauvais état depuis plusieurs années. Fin 2020, une étude a été lancée. Elle permettra aux élus de décider des choix pour le futur équipement en partenariat avec l'ASCA Football.

Coût : 230 000 €



Education - Jeunesse

Rénovation de l'ECLA

L'ancienne Villa Oustau fait partie du patrimoine remarquable de la Commune. Comme tous les équipements publics, cette maison dédiée à la culture et aux loisirs nécessite d'être en conformité avec les réglementations, notamment d'accessibilité au public. La Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées participe à ce projet à hauteur de 79 000 €.

Coût : 150 000 €



Culture - Patrimoine

Travaux au restaurant scolaire et à la salle d'activités

Les travaux de la salle d'activités ont été réalisés au 1^{er} trimestre. C'est au tour de la cuisine du restaurant scolaire de faire l'objet de travaux d'amélioration des équipements : plonge, espace frigorifique, chaufferie.



11 février 2021. Le Préfet des Hautes-Pyrénées a pu découvrir la Place de l'Eglise, un lieu stratégique dans le tissu urbain qui fera l'objet d'un réaménagement comme la Municipalité s'y est engagée. De gauche à droite : Florence MIJARES, Directrice Générale des Services d'Aureilhan, Sibylle SAMOYAULT, Secrétaire Générale de la Préfecture, Rodrigue FURCY, Préfet des Hautes-Pyrénées, et Yannick BOUBÉE, Maire d'Aureilhan.

Une stratégie de redynamisation du centre-ville

A l'occasion d'une réunion de travail avec le Préfet le 11 février dernier, le Maire a évoqué l'avenir du centre-ville d'Aureilhan et la volonté de l'équipe municipale de renforcer toujours plus la relation de confiance entre l'Etat et la Commune, première collectivité de proximité en lien direct avec les citoyens. Une réunion constructive qui a permis de faire connaître les intentions d'aménagement qui devraient se concrétiser par des réalisations très souvent soutenues par l'Etat, partenaire essentiel de la Commune.

LA MAJORITÉ Aureilhan, Unis dans l'Action

AGIR POUR UNE VILLE AGRÉABLE ET CONVIVIALE

En 2021, notre groupe « Aureilhan, Unis dans l'Action » a fait le choix politique de maintenir un haut niveau d'investissement qui se traduit dans le budget de la Ville. Concrètement, le programme d'équipements que nous avons voté d'un peu plus de 2 millions d'euros s'intègre dans la continuité de nos engagements. Le cap que nous suivons permettra de poursuivre l'amélioration du patrimoine communal, associatif, sportif et culturel, afin qu'il soit toujours plus accessible et agréable.


Ainsi, les conditions d'accueil à l'ECLA seront optimisées et nous procéderons à des travaux d'isolation et d'assainissement du bâti de l'ancienne Mairie, Place de l'Eglise. La sécurisation et l'accessibilité des espaces publics seront poursuivies avec un programme de rénovation de voirie et trottoirs, et de nouvelles mesures en faveur du développement de la pratique du vélo à Aureilhan.

Afin de conserver des finances saines à la Commune à court et moyen termes, et au vu des investissements nécessaires à réaliser et des services publics à assurer, nous ne pouvons pas rester avec le même niveau d'impôts inchangé depuis 6 ans. L'augmentation d'un point de fiscalité de la taxe foncière sur le bâti garantira l'amélioration du cadre de vie de la Commune, tout en continuant à maîtriser les dépenses de fonctionnement de la Ville.

Toujours pour préparer l'avenir et pour témoigner de notre reconnaissance, nous maintenons le même niveau de subvention aux associations, mobilisés que nous sommes à leurs côtés. Des collectivités ont baissé les dotations budgétaires au tissu associatif, décisions justifiées par l'arrêt des activités pendant la crise sanitaire. Notre équipe a estimé que ce calcul, guidé par une vision comptable froide, était

de nature à menacer la reprise des activités et le lien social. Il est important pour nous d'aider et de soutenir les bénévoles à passer ce cap difficile. Nous aurons plus que jamais besoin d'eux pour se retrouver, bouger, s'évader dans un monde qui aura enfin retrouvé sa liberté.

Christian ZYTYNSKI,
Parti Socialiste
Daniel LARRÉGOLA,
Parti Communiste
Yves CARRIÉ,
Europe Écologie Les Verts

Suivez nous sur notre page facebook
 Aureilhan, Unis dans l'Action

L'OPPOSITION Aureilhan Alternance

Il y a un an se produisait un phénomène que personne n'avait imaginé : une pandémie d'amplitude mondiale . Les élections municipales se déroulaient dans ce contexte , ce qui a faussé nos attentes.

Un an après , la situation n'est toujours pas contrôlée et les rassemblements interdits . Comment dans ces conditions aller à la rencontre de nos concitoyens ? comment parler et connaître leurs attentes ?

La vaccination sera la seule issue à cette pandémie.

Lors du débat d'orientation budgétaire

le mois dernier , Mr le Maire nous a présenté les investissements à venir : vestiaire du stade des Pompons Verts , reprise des trottoirs , travaux à l' ECLA etc ... mais rien sur la sécurité et la circulation des véhicules et notamment , la vitesse. Pourtant ces problèmes arrivent en tête pour les Aureilhanaises et les Aureilhanais.

Nous , groupe d'opposition au sein du conseil municipal , restons vigilants aussi à la gestion de la commune. En cette période de carte scolaire redessinée , une fermeture de classe serait inappropriée . Nous resterons également attentifs au futur projet

concernant la mythique brasserie " le Central" qui a été acquise par la commune : quel avenir pour ce lieu avec, d'un côté un parking saturé et de l'autre, le passage de milliers de poids-lourds .

Nous voulons faire entendre notre voix et , par conséquent , votre voix .

Portez-vous bien et soyez prudents .

André BOYRIE,
Myriam LAGARDE,
Jean CORNET.

COVID-19

AUREILHAN SE LANCE DANS LA VACCINATION



Angélique GUYONVARCH, Directrice du Centre de Santé d'Aureilhan.

La Ville d'Aureilhan participe à la stratégie de vaccination nationale. Le Centre de Santé municipal a reçu ses premières doses de vaccin au mois de mars. Les médecins traitants ont pour consigne d'appeler leurs patients déclarés au Centre (dans le respect des consignes gouvernementales). **Une solution itinérante et gratuite également proposée.** Pour compléter le programme de vaccination en Bigorre, et être au plus près des populations vaccinables, un camion médical itinérant a fait halte le vendredi 2 avril au Centre Jean Jaurès, en face de la Mairie. Des élus, des bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale et des agents communaux étaient mobilisés pour l'occasion. 112 personnes de plus de 70 ans ont pu recevoir une première dose de vaccin. La seconde dose est prévue fin avril.

Cérémonie

76^{ème} ANNIVERSAIRE du 8 MAI 1945



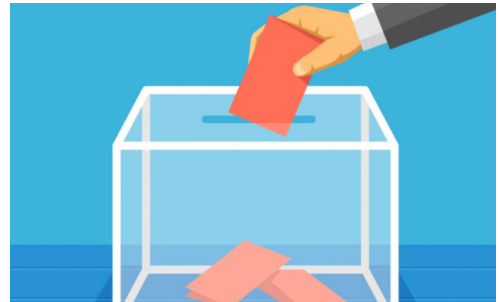
8 Mai 1945 : victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et fin des combats de la Seconde Guerre mondiale en Europe : 76 ans plus tard, le devoir de mémoire nous appellera à nous souvenir et à honorer.

Quelle cérémonie en 2021 ?

Au moment où sont écrites ces lignes (début avril), compte tenu du contexte sanitaire, le format de la cérémonie n'est pas connu; nous ne manquerons pas de vous informer par les canaux habituels (site : ville-aureilhan.fr; facebook : Mairie d'Aureilhan et presse).

Elections

LES 13 ET 20 JUIN 2021, JE VOTE !



Les électeurs sont convoqués pour les 13 et 20 juin 2021 pour le renouvellement des conseils départementaux et des conseils régionaux. Les élus départementaux et régionaux sont élus pour une durée de six ans.

Vérifier votre inscription électorale

Le site internet Service-public.fr (rubrique Elections) permet de savoir rapidement et simplement sur quelle liste électorale vous êtes inscrit, de vérifier que vous n'avez pas été radié ou de connaître votre bureau de vote. Dans le doute, vous pouvez contacter le service élections de la Mairie d'Aureilhan au 05 62 38 91 50.

Démocratie locale

LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ :

Le 4 mars 2021 :

- De débattre des orientations budgétaires ;
- De louer un local à la résidence Gabriel Fauré, avenue du Bois, pour y installer un poste de police municipale ;
- De confier au Syndicat Départemental d'Energie (SDE) un audit énergétique de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA) ;
- D'acquérir une parcelle pour élargir l'avenue de la Charreuse ;

- De faire l'acquisition de l'ancienne brasserie « Le Central ».

Le 8 avril 2021 :

- De voter les taux des taxes foncières locales 2021 ;
- De voter le Budget communal 2021 et les budget annexes (résidence Blanche Odin, Centre de Santé) ;
- De renouveler la convention de partenariat avec l'Amicale Sportive et Culturelle d'Aureilhan (ASCA) pour le versement de la subvention communale ;

- De réviser la participation des Communes de résidence aux frais de fonctionnement des écoles : année scolaire 2021/2022 ;
- De voter le maintien des tarifs du restaurant scolaire et de la garderie pour l'année scolaire 2021/2022 ;
- D'approuver le règlement intérieur des services périscolaires.



Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur le site : ville-aureilhan.fr, menu « Mairie », rubrique « comptes-rendus »

BON A SAVOIR

Désormais, les réunions du Conseil Municipal sont diffusées en direct sur la page facebook officielle de la Mairie.



Toujours plus
proche de vous !



Pour connaître
toute l'actualité
de la Commune,
suivez-nous sur
Facebook !

 Mairie d'Aureilhan

Vous êtes déjà + de
5000

à nous suivre

merci

